

Toutes les affaires de la Revue seront traitées là, comme à Paris et à Québec.

Mais M. J. A. Lefebvre conserve le titre d'administrateur pour l'Amérique.

Nos collaborateurs devront nous adresser ainsi leurs manuscrits : M. le Secrétaire de la Rédaction de la *Revue des Deux Frances*, 23, rue Racine, Paris. France.

Et invariablement, à partir d'aujourd'hui, tous les collaborateurs seront payés d'après un taux fixé par la Direction.

Nous ne ferons aucun service à nos collaborateurs. Et cela n'est que juste, puisque tous les articles seront payés.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Les œuvres canadiennes, dont les auteurs nous adresseront deux exemplaires, feront partie de la Bibliothèque de la *Revue* à Paris, et chacun pourra les lire dans notre Salle des Dépêches, au 23 de la rue Racine.

Notre Salle des Dépêches sera ouverte au public, tous les jours, de 4 heures à 6 heures du soir.

Enfin, nous publierons, dans un prochain numéro, la liste des primes magnifiques que nous réservons à nos Abonnés qu'attend une surprise plus grande encore.

*
* *

Notre jeune confrère canadien, M. Rodolphe Brunet, devient Secrétaire de la Rédaction de la REVUE DES DEUX FRANCES. Il apporte à la Revue sa grande connaissance des affaires canadiennes et du Paris littéraire, qu'un long séjour parmi nous lui a rendu familier.

Il est chargé en même temps de l'Administration générale de la Revue pour la France.

La Direction